

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association du Centre de Sornetan en liquidation

Date : Samedi 14 juin 2025 à 08h30 dans le cadre
du Synode d'Arrondissement

Lieu : Paroisse réformée de Porrentruy
Rue du Temple 17, 2900 Porrentruy

Président : M. Raphaël Schär, Evilard

Secrétaire : Mme Jessica Beuchat, Saignelégier

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2024
3. Etat de situation
4. Présentation des comptes 2024
5. Rapport de révision
6. Approbation des comptes et décharge au comité chargé de liquidation
7. Perspectives
8. Divers

1. Salutations

M. Raphaël Schär prend la parole. Le quorum n'est pas atteint en raison du départ de plusieurs délégué.e.s. Les scrutateurs sont les mêmes que pour le Synode d'Arrondissement, à savoir M. Marc Balz et M. Max Brechbühler.

M. Raphaël Schär excuse le président de l'association, M. Pascal Flotron, qui est à l'étranger. Il donnera les informations en son nom. Il salue la présence de Mme Marie-Louise Hoyer, également membre du comité de liquidation, qui complètera ses propos au besoin.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. Il est accepté tel quel.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2024 est accepté à l'unanimité des délégué.es, sans demande de modifications. Le président remercie son auteur.

3. Etat de situation

M. Raphaël Schär ne va pas entrer dans les détails de l'état de situation. Il rappelle que toutes les informations sont transmises régulièrement via une lettre électronique.

Situation générale

À l'heure actuelle, le centre est toujours loué par la Croix-Rouge. Tous les appartements de l'immeuble locatif sont occupés. Ceci permet d'encaisser des loyers donnant matière à couvrir les charges de fonctionnement et à dégager un bénéfice d'exploitation. Il y a donc un certain rendement financier.

Etat des bâtiments

Le grand souci actuel, c'est le toit plat du centre. Depuis un an et demi, il coule. Des réparations sont faites coup par coup mais maintenant, il faut réfléchir à une solution pérenne.

Le bâtiment locatif ne pose pas de problèmes. Il aura besoin de travaux de réfection. Il y a régulièrement des appareils ménagers qui tombent en panne et qu'il faut changer. Le bâtiment est en bon état.

Etat de la vente

La vente du centre est en stand-by à l'heure actuelle. L'association recherche maintenant des courtiers qui ont le bras plus long, au niveau international, les courtiers locaux n'ayant pas obtenu de résultat. Elle va également se tourner vers RefBEJUSO pour éventuellement trouver une solution.

RefBEJUSO est un créancier de l'association. Elle avait prêté de l'argent lors de sa construction. Dit brièvement, il conviendra d'explorer la possibilité de lui transférer le bâtiment en compensation de sa dette afin qu'elle puisse, avec ses moyens qui sont nettement plus importants que ceux de l'association, créer les conditions favorables à la vente de ce bien de manière plus professionnelle. C'est une piste à explorer pour aller de l'avant. Une autre est de voir s'il est possible de réaffecter le bâtiment pour d'autres activités.

Le bâtiment locatif est également toujours à vendre. Il y a peu d'intéressés. Une raison peut être le lien entre le bâtiment locatif et le centre.

Situation des occupants du centre

Le bâtiment est toujours en très bon état. Les alentours sont moins entretenus qu'à l'époque. Les occupants s'y sentent bien, mais ils sont loin de tout. Le réseau médical ne pose pas de problème. Un lien a été établi avec le Mediacentre à Tavannes et pour le dentiste, c'est à Moutier. Mais il n'y a aucun accès aux grandes villes et c'est ce qui manque. Le stand de tir semble poser des problèmes psychologiques à certains. Des demandes de transfert sont donc régulièrement faites par ces derniers pour être intégrés dans d'autres centres

Globalement, l'occupation se passe bien, les personnes sont intégrées, il n'y a pas de soucis avec les habitants de Sornetan.

L'assemblée n'a pas de questions sur l'état de la situation. Le point est clos.

4. Présentation des comptes 2024

Les comptes sont audités par l'organe de révision, la fiduciaire Soresa. Il est clair que nous sommes dans une situation précaire au niveau financier, RefBEJUSO a postposé sa créance depuis plusieurs années et continue à le faire. Cela permet d'éviter de procéder à une annonce de surendettement auprès du Juge.

Au niveau de l'actif, la trésorerie augmente chaque année. Nous avons Fr. 250'000.00 d'argent liquide à disposition

Le résultat brut se monte à Fr. 129'000 de positif. Le résultat d'exploitation, quant à lui, se monte à plus de Fr. 80'000 grâce aux loyers encaissés.

Nous avons fait une très bonne opération avec la conclusion du contrat de bail avec la Croix-Rouge. Le bâtiment leur est loué, mais c'est eux qui prennent en charge la quasi-totalité des charges liés au fonctionnement. Il sort donc très peu de liquidité sauf pour l'entretien basic des bâtiments (conduites qui sautent, toit qui coule).

Résultat 2024

Les comptes 2024 se soldent par un bénéfice de Fr. 42'000 avec une provision de Fr. 20'000 pour être à l'abri de mauvaises surprises ce qui donne un résultat de Fr. 62'000

L'assemblée n'a pas de questions.

5. Rapport de révision

Il y a été fait au point 4, en même temps que la présentation des comptes.

6. Approbation des comptes et décharge au comité chargé de liquidation

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2024 et donne décharge au comité chargé de la liquidation.

7. Perspectives

À court terme, d'ici fin 2025-début 2026, la perspective est de maintenir le contrat de bail avec la Croix-Rouge et assurer les travaux de réfection du toit.

Le comité se donne jusqu'à fin 2026 pour être au clair par rapport à l'avenir du bâtiment. S'il sera vendu, si une solution est trouvée avec RefBEJUSO ou si les paroisses, propriétaires du bâtiment, veulent trouver une autre solution pour l'occupation du centre.

L'assemblée n'a pas de questions.

8. Divers

M. Pierre Amman demande à l'assemblée de remercier sous forme d'applaudissement les personnes chargées de la liquidation de cette association. C'est un travail un peu

ingrat mais qui est fait de très belle manière. Les remerciements seront également transmis à M. Pascal Flotron.

M. Raphaël Schär déclare close l'assemblée du Centre de Sornetan à 15h44.

Le Président :

la secrétaire :

Raphaël Schär

Jessica Beuchat